

Bruxelles, le 1er septembre 1971
X/617/71-F

Orig. D

CONFIDENTIEL

A NE PAS PUBLIER

488.5

Note d'orientation (économie et finances)

IL N'Y A PAS LIEU DE S'ATTENDRE A UNE CONVERTIBILITE DES MONNAIES
DU COMECON

Après la 25ème session du Conseil pour l'aide économique mutuelle (COMECON), qui a eu lieu à Bucarest du 27 au 29 juillet 1971, la presse occidentale a publié des informations selon lesquelles il aurait été décidé à Bucarest de rendre convertibles les monnaies des Etats membres du COMECON. A l'occasion de la crise monétaire actuelle, certains commentateurs ont émis des considérations sur le fait que la convertibilité du dollar en or était abandonnée au moment même où les Etats membres du COMECON décidaient de rendre leurs monnaies convertibles.

Ces informations et ces commentaires reposent sur une erreur qui, selon des milieux généralement bien informés, se fonde sur le compte-rendu erroné d'une interview du premier ministre tchécoslovaque Strougal parue dans le journal "Rude Pravo" du 31 juillet.

Selon ces milieux, la convertibilité des monnaies du COMECON n'a nullement été décidée à Bucarest. Il apparaît donc parfaitement aberrant de bâtir des spéculations sur l'idée que les pays du COMECON participeraient à une prochaine conférence monétaire mondiale, ou plus simplement qu'ils envisagent d'instituer entre eux un système monétaire comparable au Fonds monétaire international, leurs monnaies devenant convertibles dans le monde entier.

./.

Ce qui a été décidé à Bucarest, c'est, selon des observateurs bien informés, de rendre le rouble soviétique transférable. Cela doit être réalisé en 4 ans, donc d'ici 1975.

Le rouble a d'ores et déjà joué un rôle important dans le COMECON comme unité de compte puisque, depuis 1964, il a été utilisé de plus en plus pour la facturation du commerce intérieur du COMECON. Depuis cette date, deux tentatives auraient déjà eu lieu pour rendre le rouble transférable à l'intérieur du COMECON. Mais ces efforts auraient échoué.

D'après les projets adoptés à Bucarest, le rôle de monnaie directrice sera en quelque sorte reconnu au rouble à l'intérieur du COMECON. Les cours de change des autres Etats membres du COMECON devront désormais être fixés par rapport au rouble sur la base de la productivité économique. On en attend une meilleure comparabilité de l'efficacité économique des divers Etats membres et on espère que la coopération économique et notamment la rationalisation et la spécialisation entre les membres du COMECON en seront encouragées.

L'alignement général des diverses monnaies du COMECON sur le rouble a pour but d'obtenir d'ici 1975 que toutes les monnaies soient échangeables entre elles, c'est-à-dire qu'il soit possible de transférer des soldes d'un pays sur l'autre. Le système ainsi projeté dans le COMECON est, dans une certaine mesure, comparable à l'Union européenne des paiements, fondée après la deuxième guerre mondiale par les pays de l'Europe occidentale pour rendre échangeables dans cette région les monnaies européennes qui n'étaient pas encore universellement convertibles. Mais les observateurs autorisés doutent que le système du "rouble transférable" qui vient d'être adopté par le COMECON soit assorti de facilités de crédit analogues à celles qui existaient à l'époque de l'UEP. Le nouveau système du COMECON ne doit donc pas être interprété comme une contribution au développement du commerce Est-Ouest et du commerce mondial, mais comme une mesure destinée à promouvoir le commerce à l'intérieur du bloc soviétique.

